

Soumission par : / Submission by :

Les filles aux lunettes jaunes
...De retour !

Société canadienne d'évaluation

Concours 2001

SOUMISSION PRELIMINAIRE

Préparée par

Les filles aux lunettes jaunes...De retour !



24 février 2001

I. INTRODUCTION

Le programme à évaluer

Un programme de thérapie intensive (PTI) a été mis en place à la prison de Burnaby pour les détenues avec une historique de comportements violents ou dysfonctionnels en milieu carcéral ou communautaire. Il devrait aider les participantes à discerner leurs comportements inadéquats, à les comprendre et à les prévenir.

Notre mandat

Une évaluation de ce programme a été amorcée. Notre mandat est de vous informer sur l'efficacité de ce programme et de vous proposer des moyens de compléter son évaluation, en tenant compte du rapport disponible. Vous trouverez ici :

- les réponses disponibles aux questions d'évaluation qui se posent
- des propositions pour répondre aux questions qui demeurent en suspend
- des suggestions pour compléter l'évaluation
- les effets à long terme possibles du programme, assortis de suggestions pour les évaluer.

La structure rapport d'évaluation actuel pose problème; par exemple, les questions posées ne sont pas toujours en lien avec les indicateurs proposés. Voici comment nous aurions évalué le programme et ce que le rapport actuel nous permet (ou non) de conclure.

II. DÉVELOPPEMENT

Établissement du programme de traitement intensif

Clientèle ciblée par le programme

◆ Ce qui est évalué :

La capacité du PTI de desservir la population ciblée.

◆ Ce qu'on sait par rapport à ces indicateurs :

Il semble que les participantes ont un historique d'actes agressifs, dysfonctionnels et/ou autodestructif. Elles présenteraient aussi des troubles de dépendance (toxicomanie) et des désordres importants de personnalité (par ex., borderline). Ce sont aussi des femmes qui sont un peu plus éduquées que les contrevenantes qui ne participent pas au programme. Les contrevenantes, même si elles appréhendent le fait de devoir livrer leur vulnérabilité aux autres participantes du PTI, sont très enthousiastes face au programme et croient qu'elles pourraient en bénéficier.

◆ **Ce qu'on veut savoir par rapport à cette question :**

S'agit-il bien de contrevenantes condamnées au fédéral, en particulier à sécurité maximale (le dossier de la participante mentionne qu'elle est une détenue provinciale...) ? S'agit-il bien de femmes qui ont des déficiences au niveau des habiletés à faire face aux difficultés et à gérer la colère ? Ont-elles vraiment toutes des bonnes capacités de lecture (le dossier d'une participante nous amène à en douter) ?

Moyen : Une brève entrevue individuelle serait un bon moyen de s'assurer que les contrevenantes rencontrent les critères d'inclusion au PTI.

Processus de référence

◆ **Ce qui est évalué :**

On a très peu d'informations sur le processus de référence des contrevenantes au PTI.

◆ **Ce qu'on sait par rapport à ces indicateurs :**

Le temps de sentence des participantes semblent assez long, ce qui respecte un des critères de sélection. N'est pas nécessairement le personnel de gestion qui recommande les contrevenants.

◆ **Ce qu'on veut savoir par rapport à cette question :**

Est-ce que c'est bien le personnel de gestion qui recommande les contrevenantes au programme ? Les besoins uniques de chaque femme sont-ils vraiment pris en compte dans la sélection des futures participantes ? Est-ce que les évaluations des programmes antérieurs et les facteurs d'ajustement institutionnel sont considérées ?

Moyen : Focus-group avec le personnel de gestion

Dépositaires (stakeholders)

◆ **Ce qui est évalué :**

Le support des dépositaires envers le PTI.

◆ **Ce qu'on sait par rapport à ces indicateurs :**

Les administrateurs de sentence ont tendance à donner plus d'appui au PTI comparativement aux administrateurs de cas. Les psychologues, quant à eux, sont plus réticent à donner leur appui. Les employés ne sont peut être pas assez informés des objectifs du PTI et de l'évolution hebdomadaire de ce dernier. Le directeur du programme et les animateurs semblent bien comprendre les objectifs du programme. Les détenues sont un peu réticentes face au PTI.

◆ **Ce qu'on va savoir et qu'on ne sait pas à l'heure actuelle :**

Les entrevues auprès des participantes vont nous renseigner sur la connaissance de celles-ci des objectifs du programme.

◆ **Ce qu'on aimerait savoir :**

Ce que les détenues non participantes pensent du PTI (objectifs) ?

Ressources

◆ **Ce qui est évalué :**

Les ressources disponibles pour établir le PTI.

◆ **Ce qu'on sait par rapport à ces indicateurs :**

Le PTI interfère avec d'autres programmes parce qu'il est long. Les participantes ne peuvent donc pas participer à d'autres programmes dont elles pourraient bénéficier (par ex., traitement de la dépendance). Les participantes n'ont pas de ressources disponibles pour exprimer leurs émotions à la fin du PTI.

◆ **Ce qu'on veut savoir par rapport à cette question**

Quelles sont les ressources disponibles (par les réseaux de soutien de la communauté et les agences de santé mentale) pour les participantes à la fin du PTI lorsqu'elles sont libérées de prison ? Comment pourrait-on coordonner les différents programmes afin de ne pas nuire aux contrevenantes qui participent au PTI ?

Moyen : Focus-group auprès des contrevenantes libérées. Focus-group auprès des dépositaires (directeur PTI, psychologues, responsables des autres programmes, etc.)

Cohérence interne du programme : est-ce que les activités nous permettent d'atteindre nos objectifs?

◆ **Ce qui est évalué :**

1. Connaissance des détenus par rapport au programme : ne nous renseigne pas sur la cohérence du programme, mais est utile pour l'évaluation du processus de pré-sélection du programme.
2. Perceptions des participantes sur les exigences du programme.
3. Réactions des participantes par rapport à la qualité de l'intervention et à la rencontre de leurs objectifs.

◆ **Ce qu'on sait par rapport à ces indicateurs :**

1. Les entrevues avec les animateurs nous renseignent sur la difficulté de répondre à tous les objectifs; que les activités doivent répondre aux besoins individuels des femmes; que la dynamique de groupe est une dimension importante pour l'atteinte des objectifs.
2. L'entrevue avec la gardienne (elle n'a pas été mentionnée comme source d'information par rapport à cette question, mais elle génère des informations pertinentes) nous renseigne sur les failles dans le déroulement des activités et la difficulté éventuelle de rencontrer certains objectifs.
3. Le questionnaire rempli par les participantes nous indique jusqu'à quel point les objectifs semblent atteints.

◆ **Ce qu'on va savoir et qu'on ne sait pas à l'heure actuelle :**

1. Les perceptions des participantes sur les exigences du programme et les objectifs poursuivis (seule une entrevue de disponible à l'heure actuelle).
2. Les évaluations des participantes sur l'atteinte de leurs objectifs.

◆ **Ce qu'on veut savoir par rapport à cette question :**

1. Quel est le lien entre les objectifs et les activités poursuivies?

Pour l'instant on a peu de données concernant le déroulement des thérapies.

Indicateur : description détaillée du déroulement de chaque thérapie, sa durée, les interventions principales et les objectifs poursuivis.

Source d'information : journal de bord systématique des animateurs par rapport au déroulement de la séance et l'atteinte des objectifs fixés.

2. L'ampleur des objectifs poursuivis sont-ils réalistes par rapport à la situation des femmes?

Indicateur : Description détaillée du processus et les résultats de l'intervention.

Source d'information : Journal de bord des animateurs; questionnaires remplis par les participantes, entrevues avec les animateurs.

Impacts sur les participantes à court et à long terme

◆ **Ce qui est évalué :**

1. Les perceptions des participantes sont évaluées sous l'angle de leur appréciation de la qualité de l'intervention et de leur satisfaction face à leur attente. Leurs perceptions sont aussi recueillies sur les impacts du programme sur leur compréhension de leur comportement et sur les habiletés développées pour gérer les comportements agressifs et dysfonctionnels. Des informations seront également recueillies sur leurs perceptions de contrôle sur leur vie et sur tout autres impacts non prévus au programme. Ces informations non disponibles actuellement proviendront de différentes sources.
2. Les perceptions des employés (animateurs et autres) sur l'efficacité du programme pour les participantes et pour la prison seront également amassées.
3. Le nombre d'incidents ou de comportements auto-destructifs ainsi que le nombre de crise et les mécanismes pour affrontés le problème avant et après le programme ont été planifiés mais aucune donnée n'est disponible.

◆ **Ce qu'on sait par rapport à ces indicateurs:**

1. Impact sur les comportements et les attitudes des participantes à court terme : selon les animateurs, les participantes retourneraient à leurs comportements et attitudes antisociales lorsqu'elles ne se retrouvent plus dans un niveau de confort maximal. La gardienne de prison remarque un changement de comportements et d'attitudes chez les participantes. Ces dernières réfléchissent davantage à leurs problèmes et sont plus objectives en regard de leurs comportements suite au programme.
2. Impact sur les comportements et les attitudes des participantes à long terme : selon les dires des animateurs, les participantes ont moins d'incidents après que le programme ait été complété. Les propos de la gardienne de prison vont dans ce sens. Attention! Cette observation se base sur seulement six participantes, celles étant restées en milieu carcéral après le programme.
3. La gardienne de prison affirme que plusieurs femmes rapportent avoir bénéficié du programme.
4. Effets non volontaires : Certaines participantes peuvent devenir le bouc émissaire du groupe suite à des confidences. Non respect de la confidentialité au sein du groupe portant préjudice aux participantes.

◆ **Ce qu'on veut savoir par rapport à cette question :**

Les stratégies prévues au devis de la consultante qui n'ont pas encore été réalisées comme l'analyse en profondeur du dossier clinique des participantes, les questionnaires, etc. méritent d'être maintenues. Il serait également nécessaire de vérifier les points suivants :

1. Documenter le point de vue des autres prisonnières sur le processus de sélection des participants, le climat de la prison, les impacts perçus.
2. Documenter le point de vue des participantes au programme sur leur santé mentale après le PTI grâce au protocole d'entrevue déjà existant.
3. Documenter le point de vue de la co-équipière de cellules et de la famille de la participante sur les impacts visibles du projet et ce pour le court et le moyens termes par des entrevues en face à face ou en individuel.
4. Faire des entrevues avec les participantes 6 mois après la fin du traitement. (et les comparer avec des entrevues qui auraient été faites avant le traitement) en abordant : 1) comment elles se sentent depuis leur départ de la prison, ont-elles été agressives au cours des derniers temps? Comment ont-elles géré ces épisodes?; évaluer le contexte de vie des femmes (réseau de soutien, accès à des ressources qui pourraient les aider à maintenir leurs aptitudes pro-sociales et non-violentes). Faire ensuite des comparaisons avec un groupe contrôle .

Les impacts possibles du programme à long terme :

Comme le projet est nouvellement implanté et que nous disposons de peu de données sur son impact, nous pouvons qu'émettre des hypothèses relativement à cette question :

Les femmes montreront des attitudes pro-sociales et/ou des comportements moins violents qu'avant leur traitement, surtout si elles ont pu bénéficier du programme plus d'une fois et si elles évoluent dans un environnement social (après leur sentence) qui ne suscite pas trop d'agressivité et qui les soutient dans leurs nouvelles acquisitions.

Impacts extérieurs aux participantes à court et à long terme

◆ **Ce qui est évalué :**

- 1 1. Des informations sur l'atmosphère de l'établissement sont attendues.
- 2 2. Les niveaux de sécurité avant et après le programme ont été planifiés mais aucune donnée est encore disponible.
3. Des données sur les changements physiques et psychosociaux de la vie des détenus sont prévues. Ces informations sont peut-être superflues mais demeurent intéressantes.
4. Les effets du programme de PTI sur les autres programmes de la prison sont des données intéressantes qui proviendront de plusieurs sources mais dont on ne possède aucune donnée.

◆ **Ce qu'on sait par rapport à ces indicateurs:**

1. Selon les propos des animateurs, il semble y avoir une contradiction quant à l'effet de la présence du programme sur l'ambiance régnant à la prison.
2. Ambiance à court et long terme dans la prison : le programme ne semble pas avoir eu d'effets selon les animateurs. Parfois, les participantes sont exclues lorsqu'elles se retrouvent avec le reste de la population carcérale.

III. CONCLUSIONS

Les forces de l'évaluation soumise

Nous apprécions la variété des répondants et des instruments choisis. Ces choix offrent une complémentarité intéressante (ex. point de vue des participantes et des non participantes, entrevues individuelles approfondies par entrevues de groupe). La consultante a eu le souci de se pencher sur l'implantation du programme et sur ses effets involontaires.

Les limites de l'évaluation soumise

Le lien entre les questions posées et les indicateurs retenus n'est pas toujours clair et cohérent.

Les informations dont nous disposons sont insuffisantes : nous avons peu d'information sur les instruments utilisés par la consultante ou sur leur administration; la taille de l'échantillon est très réduite (27 au total); les données recueillies auprès des différents répondants sont incomplètes ou non disponibles; il n'a pas eu d'analyse statistique faite à partir des données pré-post.

Si le programme tient compte des besoins des participantes, il faut tenir compte de cette diversité dans l'évaluation de l'impact du programme chez les participantes. Le devis actuel ne le fait pas.

Nous n'avons pas de groupe de comparaison pour constater l'effet spécifique de l'intervention chez les participantes, ce qui est une lacune importante.

Conclusions sur l'efficacité du programme :

A première vue, les difficultés de comportement des participantes ne diminuent peu suite à leur thérapie. Même si le programme est intensif, on peut se demander si les objectifs visés sont réalistes vue l'ampleur des difficultés à résoudre.

L'absence d'effet positif du programme sur le climat de la prison peut s'expliquer par le fait que les participantes quittent l'institution suite au programme. Par ailleurs, les détenues non-participantes voient la participation aux groupes comme une trahison. Si le programme n'est pas perçu positivement par toutes les parties, il faut se demander quels aspects du programme posent problème et s'ils peuvent compromettre l'atteinte des objectifs visés.

Aucune information n'est disponible quant aux effets à long terme du programme. Toutefois, déterminer l'efficacité du programme au moment actuel et à partir du devis d'évaluation en cours serait imprudent. Le programme pourrait être consolidé davantage : en tant que "work in progress", des ajustements pourraient être apportés qui influenceront ultérieurement ses impacts. Peu d'informations sont disponibles qui nous permettraient de comparer les activités prévues à celles qui sont réalisées. Une évaluation formative complète est une préliminaire essentielle à une étude d'impact : il serait difficile, sinon, d'expliquer les résultats obtenus. Le plan d'évaluation des impacts semble toutefois bien pensé.

Conclusions sur le programme lui-même :

Le programme est encore jeune. Nous aurions aimé vous suggérer plus de moyens de l'améliorer. Cependant, les informations fournies dans le rapport sont insuffisantes. Il nous fera plaisir de vous éclairer à ce sujet dans le cadre d'un prochain mandat.

Nous avons formulé des recommandations spécifiques pour chaque aspect du devis examiné. Nous espérons que notre analyse répond à vos besoins et nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions. Veuillez accepter, cher collègue, nos salutations.

Les Filles aux Lunettes Jaunes